

Réf: Dossier 443317

Avis de constitution

SOCIETE « MS-ZOUMANA PLUS »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN COMMUNE D'  
ANYAMA N'DOTRE NON LOIN DU STADE OLYMPIQUE LOT  
BO23 3615 ILOT 391, Lot BO23 3615, Ilot 391

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MS-ZOUMANA PLUS »

Objet : - TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE  
PERSONNES  
- COMMERCE DE MARCHANDISE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN COMMUNE D'  
ANYAMA N'DOTRE NON LOIN DU STADE OLYMPIQUE LOT  
BO23 3615 ILOT 391, Lot BO23 3615, Ilot 391

Dirigeant(s) M ZOUMANA SIDIBE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10355 du 09/10/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62164/GTCA/RC/2025 du 09/10/2025

